

ACTUALITÉ : Le coût du tsunami

Le tsunami survenu le 26 décembre dans l'océan Indien a fait plus de 226.000 victimes, laissé des millions de personnes sans-abri et ravagé le littoral d'une dizaine de pays. La lutte contre la pauvreté pourrait durement s'en ressentir. Le FMI évalue les besoins de financement des pays touchés et étudie avec les autorités l'aide qu'il pourrait leur apporter.



KIM LUDBRÖCK/FEA

3

GROS PLAN : Un dynamisme plus mesuré en Irlande

Ces quinze dernières années, l'économie irlandaise a été de loin la plus dynamique de l'UE. Les perspectives de croissance restent bonnes, mais les hausses de salaires, la politique budgétaire et les prix de l'immobilier vont devoir s'adapter à des taux de croissance de l'ordre de 4 ou 5 % par an, soit moitié moins que pendant les années fastes.

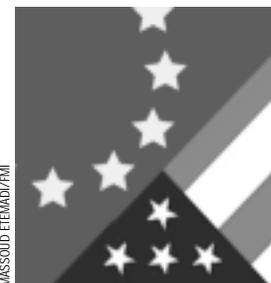


PAUL MCERLANE/Reuters

6

LIVRES : Europe contre États-Unis

Les Européens gagnent moins d'argent que les Américains? Qu'importe, s'ils ont le temps de profiter de ce qui est vraiment important, la famille et les amis par exemple. Ou bien les choses sont-elles un peu plus compliquées? Peut-être qu'ils seraient nombreux à accepter de travailler plus longtemps si les récompenses étaient à la mesure des efforts. Notes de lecture de Prakash Loungani sur quatre livres récents.



MASSOUD ETEMAD/FMI

8

FORUM : L'Afrique doit miser sur le commerce mondial

Ces dernières décennies, les pays africains ont conclu plusieurs accords commerciaux régionaux, dans l'espoir de stimuler leur croissance économique. Mais les résultats sont décevants. Lors d'un séminaire organisé par le FMI à Dakar, des ministres du Burkina Faso, de la Guinée et du Sénégal, et d'autres participants, dont Abdoulaye Bio-Tchané (ci-contre), se sont demandé si le moment n'était pas venu de s'ouvrir au commerce mondial.



CHEIKH FAYE/Dakar, Sénégal

14

DANS CE NUMÉRO

- 2 Calendrier
- 2 Boussole
Aide financière du FMI
- 3 Actualité
*L'aide après le tsunami
Arabie Saoudite, Mexique,
Vietnam*
- 6 Gros plan
Irlande
- 8 Notes de lecture
- 10 Politiques
Politique budgétaire
- 12 Études
Inégalité foncière
- 14 Forum
Commerce de l'Afrique
- 15 Prêts du FMI
- 16 Dialogue
Parlementaires du CCG

Calendrier

JANVIER

26-27 Séminaire FMI-Banque mondiale pour parlementaires, Malabo, Guinée équatoriale

26-30 Forum économique mondial, Davos, Suisse

26-30 Forum social mondial, Porto Alegre, Brésil

30 134^e réunion de la Conférence de l'OPEP, Vienne, Autriche

FÉVRIER

4-5 Réunion des ministres des finances du Groupe des Sept, Londres

15-16 Conférence «Défis macroéconomiques pour les pays à faible revenu», siège du FMI,

Washington, sous l'égide du FMI, de la Banque mondiale, du UK Department for International Development et du ministère des affaires étrangères des Pays-Bas

28-11 mars Conférence Beijing +10 : 49^e session de la Commission de la condition de la femme, Nations Unies, New York

MARS

14-15 Séminaire du FMI sur l'aide étrangère et la gestion macroéconomique, Mozambique

16 135^e réunion de la Conférence de l'OPEP, Ispahan, Iran

Conseil d'administration du FMI

On trouvera un calendrier à jour des réunions du Conseil d'administration du FMI à : <http://www.imf.org/external/np/sec/bc/eng/index.asp>.

AVRIL

5 Rapport du FMI sur la stabilité financière dans le monde (avril 2005)

10-12 Session annuelle de la BID, Okinawa, Japon

13 *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI (printemps 2005)

16-17 Réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque mondiale, Washington

MAI

4-5 Assemblée annuelle de la BASD, Istanbul, Turquie

Programme de stages du FMI 2005

Chaque été et chaque hiver, le FMI donne à des étudiants diplômés en économie la possibilité d'effectuer un stage. Pour l'été 2005, les candidatures sont à envoyer avant le 1^{er} février.

Détails à :

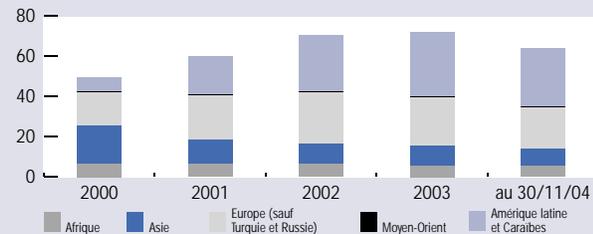
<http://www.imf.org/external/np/adm/rec/job/summint.htm>

Boussole

Aide financière du FMI

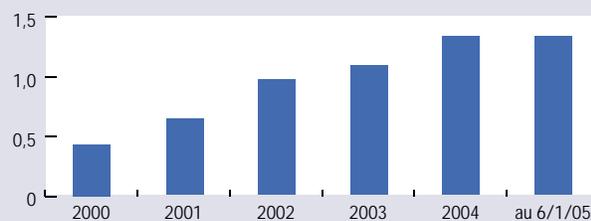
Total des crédits et des prêts du FMI, par région

(milliards de DTS; fin de période)



Allègements de dette en faveur des PPTE¹

(milliards de DTS; fin de période)



¹Décaissements cumulés dans le cadre de l'initiative en faveur des PPTE.

Les droits de tirage spéciaux du FMI

Le droit de tirage spécial (DTS) est un avoir de réserve internationale créé en 1969 par le FMI pour compléter les réserves officielles existantes des États membres. Les DTS

Encours des prêts les plus élevés

(milliards de DTS au 30/11/04)

Non concessionnels

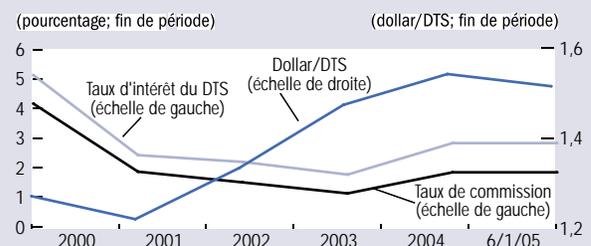
Brésil	16,74
Turquie	14,16
Argentine	9,39
Indonésie	6,35
Russie	2,39

Concessionnels

Pakistan	1,05
Zambie	0,57
Congo, Rép. dém. du	0,53
Ghana	0,31
Tanzanie	0,28

Évolution des taux

Taux d'intérêt du DTS, taux de commission sur l'encours des prêts non concessionnels et taux dollar/DTS



sont alloués à chaque État membre en proportion de sa quote-part. Le DTS sert aussi d'unité de compte au FMI et à plusieurs autres organisations internationales. Sa valeur est déterminée en fonction d'un panier des principales monnaies internationales.

Après la catastrophe du tsunami, le FMI évalue les besoins de financement



BEAUMHART/Reuters

L'Indonésie a particulièrement souffert du tremblement de terre et du tsunami dévastateurs. Ici, les secours arrivent au village de Meulaboh.

Le FMI évalue actuellement, avec les gouvernements et les principaux organismes internationaux, les financements qui seront nécessaires à long terme pour reconstruire les régions dévastées par le tsunami survenu le 26 décembre dans l'océan Indien, qui a fait plus de 226.000 victimes et ravagé les côtes d'une dizaine de pays. Dans les pays les plus touchés — l'Indonésie, le Sri Lanka, les Maldives, la Thaïlande et l'Inde — le bilan de la catastrophe n'est pas encore complètement établi. Le FMI a offert une aide d'urgence d'environ 1 milliard de dollars (voir encadré) et a dépêché des équipes sur place pour estimer les besoins d'aide à long terme dans chaque pays. «Nous pouvons intervenir en fournissant des conseils et une assistance technique pour évaluer les effets macro-économiques ainsi que les besoins budgétaires et de balance des paiements», a déclaré le Directeur général du FMI, Rodrigo de Rato, qui s'est rendu le 7 janvier à Aceh, la région la plus durement éprouvée, dans le nord de l'île de Sumatra. Il s'est dit complètement désemparé devant l'étendue du désastre : «Des villes et des villages entiers, et les gens qui y vivaient, ont été tout simplement emportés par les flots».



Les dirigeants mondiaux, dont Rodrigo de Rato et Colin Powell, se sont réunis à Djakarta pour coordonner les secours et les efforts de reconstruction.

ADOK BERBER/AP/WideWorld

D'après un rapport de la Banque asiatique de développement (BASD), le tsunami a porté un coup d'arrêt aux programmes de réduction de la pauvreté dans la région et pourrait faire tomber 2 millions de personnes de plus dans la pauvreté. «Le tsunami aura des effets énormes sur le plan de la pauvreté, a déclaré Ifzal Ali, chef économiste à la banque multilatérale de développement basée à Manille. «C'est peut-être

dans ce domaine que la catastrophe naturelle aura les conséquences les plus graves.»

M. de Rato et, après lui, la Première Directrice générale adjointe, Anne Krueger, se sont rendus dans plusieurs des pays touchés pour discuter avec leurs dirigeants de l'aide du FMI. Au siège du FMI, les employés ont lancé une collecte qui avait rapporté plus de 130.000 dollars au 18 janvier, somme que l'institution s'est engagée à doubler. En Indonésie, M. de Rato a assisté le 6 janvier à la réunion extraordinaire des dirigeants de

l'ASEAN consacrée aux conséquences du tremblement de terre et du tsunami. Il y a retrouvé des dirigeants régionaux et internationaux, dont le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, le Président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, et le Président de la BASD, Tadao Chino, pour discuter de l'aide humanitaire et visiter la province d'Aceh, frappée de plein fouet par le puissant tremblement de terre et le tsunami.

Même si, globalement, les conséquences économiques seront limitées dans la région, M. de Rato a déclaré que, le long des côtes, la pêche et l'agriculture avaient été dévastées. «Dans les zones touchées, le coût humain et social sera très lourd», a-t-il dit à la

presse, en soulignant qu'il existait différents instruments pour venir en aide aux pays concernés : nouveaux financements, re-financement et dons. «Et nous estimons que les dons devraient occuper une place très importante», a-t-il ajouté. Jusqu'à présent, les promesses d'aide officielle bilatérale et multilatérale se chiffrent à 5 milliards de dollars environ, d'après la BASD. Les

créanciers du Club de Paris ont accepté le 12 janvier d'accorder un moratoire temporaire aux pays touchés par le tsunami qui le demanderaient; enfin, on estime les dons privés à 1 milliard de dollars.

De tous les pays frappés par le tsunami, c'est le Sri Lanka qui aura sans doute le plus de mal à se relever seul et pour lequel l'aide internationale sera déterminante. Le tsunami y a détruit des voies ferrées et des routes, ainsi que des milliers d'habitations. Plus de 7.500 pêcheurs ont été tués et plus de 5.600 sont encore portés disparus. Environ 80 % des bateaux de pêche côtière, soit près de 20.000 embarcations, ont été entièrement détruits ou gravement endommagés, et 10 des 12 principaux ports de pêche ont été dévastés, d'après les premières estimations de la FAO. Compte tenu de son déficit budgétaire élevé, le Sri Lanka aura du mal à allouer des fonds aux zones touchées et le déficit du compte courant va sans doute être aggravé par la baisse probable des recettes touristiques. Le pays a demandé l'aide du FMI et, le 13 janvier, le Conseil d'administration de l'institution a approuvé le rééchelonnement des remboursements de la dette, ce qui réduira de 114 millions de dollars en 2005 la dette internationale du pays. Il est aussi envisagé d'accorder au Sri Lanka un prêt d'urgence de l'ordre de 150 millions de dollars.

Lors de sa visite au Sri Lanka le 18 janvier, M^{me} Krueger s'est entretenue avec les autorités des effets du tsunami sur l'économie et des mesures à prendre pour favoriser le redressement. «Comme je l'ai constaté moi-même en visitant Galle, a-t-elle déclaré, il est encore trop tôt pour mesurer l'ensemble des besoins de reconstruction des zones touchées, mais une première

évaluation est en cours. Nous tenons à aider autant que possible.» En plus de son aide financière, le FMI est prêt à reprendre les discussions avec le gouvernement sur le programme de redressement économique appuyé par la FRPC (facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance). Le Sri Lanka a obtenu en avril 2003 des accord triennaux



L'aide commence à arriver.

au titre de la FRPC et du mécanisme élargi de crédit pour un montant total d'environ 630 millions de dollars, mais la première revue de ces accords n'est pas encore terminée.

Fortement tributaire des recettes touristiques, le redressement des Maldives dépendra aussi de l'aide internationale. Lors d'une visite dans ce pays insulaire, M^{me} Krueger a félicité

L'aide d'urgence du FMI en cas de catastrophe naturelle

Le FMI fournit une aide d'urgence aux États membres qui, à la suite d'une grande catastrophe naturelle, ne pourraient pas faire face à leurs besoins de financement immédiats sans entamer gravement leurs réserves extérieures. Cette aide est décaissée rapidement et s'accompagne de conseils de politique économique et, dans de nombreux cas, d'une assistance technique. Un État membre qui demande une aide d'urgence doit décrire la politique économique générale qu'il entend suivre. Cette demande et les actions envisagées sont ensuite soumises à l'approbation du Conseil d'administration du FMI. En principe, l'aide est limitée à 25 % de la quote-part du pays au FMI, encore que, dans certaines circonstances, cette proportion ait déjà été portée à 50 %. Les prêts ainsi accordés sont soumis au taux de base des commissions (qui est lié aux taux du marché et était de 3,07 % pour la semaine terminée le 22 janvier) et sont remboursables en 3/4 à 5 ans. Cependant, le Conseil d'administration a approuvé le 21 janvier une proposition de bonifier ce taux sur demande pour les pays pouvant bénéficier de la FRPC. Depuis 1962, 24 pays ont reçu ce type d'aide dans 26 cas différents.

les autorités des bonnes politiques économiques menées ces dernières années. «Il importe d'agir sans tarder pour aider les sans-abri et commencer à reconstruire, tout en évitant de créer des goulets d'étranglement qui risqueraient de freiner le redressement et de provoquer l'instabilité macroéconomique», a-t-elle ajouté.

En Indonésie, le bilan humain est effroyable : plus de 100.000 personnes ont perdu la vie. Les installations de production de pétrole et de gaz naturel à Aceh et dans le nord de Sumatra sont sorties indemnes du désastre, mais dans le reste de la province l'économie est dévastée. Environ 70 % des petits bateaux de pêche de la région d'Aceh ont été détruits et un grand nombre de pêcheurs ont été tués. Le secteur de la pêche, qui est l'une des principales activités de la province, a donc été durement touché. Dans les régions côtières, l'agriculture va énormément souffrir des conséquences du tsunami, qui pourraient se faire sentir pendant des années, car la salinité accrue des sols pourrait les rendre moins fertiles. Le FMI a offert son assistance technique à l'Indonésie, notamment sous forme de conseils pour administrer les fonds alloués à la reconstruction afin de garantir transparence et bonne gouvernance, et pour rétablir les services d'intermédiation financière du système bancaire dans les zones touchées. Lors de sa visite dans la région, M. de Rato a déclaré que «le problème ne se situe pas au niveau des chiffres globaux du PIB, mais plutôt au niveau microéconomique et microsociale, ce qui est, bien sûr, très important». ■

Conny Lotze
FMI, Département des relations extérieures

Arabie Saoudite : la hausse du pétrole stimule l'économie

Grâce à ses recettes pétrolières, l'Arabie Saoudite a bénéficié d'une très nette progression de son PIB réel ces deux dernières années, dégagé à nouveau un excédent budgétaire, fortement réduit son endettement et doublé son excédent extérieur courant, qui est passé à 14 % du PIB en 2003. C'est ce qui ressort de l'évaluation annuelle de l'économie de ce pays par le FMI. Selon les estimations, la croissance du PIB réel hors pétrole a atteint 5 % en 2004, contre 3,8 % en 2003 et devrait rester vigoureuse à moyen terme.

Le Conseil d'administration du FMI conclut que les perspectives à moyen terme restent favorables, mais que le chômage élevé et l'augmentation rapide de la population active saoudienne posent de graves problèmes. Il encourage les autorités à continuer d'utiliser efficacement les ressources pétrolières du pays, à poursuivre les vastes réformes structurelles et à réduire la vulnérabilité du pays à l'égard des fluctuations des prix du pétrole. Il approuve l'intention des autorités de réduire les dépenses courantes hors sécurité tout en affectant le surcroît de recettes pétrolières à la santé, à l'éducation et au développement des infrastructures ainsi qu'à la diminution rapide de la dette publique. Le Conseil encourage le gouvernement à entreprendre des réformes budgétaires tant sur le plan des dépenses que des recettes et à améliorer la gestion du budget dans le cadre d'une stratégie budgétaire à moyen terme.

Quant aux politiques monétaire et de change, le Conseil se félicite de la stabilité des prix et approuve la décision des autorités de maintenir la parité de la monnaie par rapport au dollar jusqu'à ce que l'union monétaire des pays du Conseil de coopération du Golfe voie le jour en 2010. Une évaluation de la stabilité du système financier réalisée conjointement en 2004 par le FMI et la Banque mondiale a conclu que le système bancaire saoudien était stable, rentable et bien surveillé.

Voir la note d'information au public n° 05/03 sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Mexique : la reprise économique s'étend

Après trois années d'atonie, la reprise économique du Mexique s'est accélérée et élargie au premier semestre de 2004, la croissance du PIB réel s'étant chiffrée à 3,8 % en rythme annuel, contre 1,3 % en 2003 et 0,6 % en 2002. D'après l'évaluation annuelle du FMI, la confiance et les investissements des entreprises sont en hausse, de même que les investissements directs étrangers, les exportations ont fortement augmenté, les marchés gardent une opinion favorable du Mexique et la modernisation du secteur financier, qui affiche des bilans solides, se poursuit.

Sur 12 mois, l'inflation des prix à la consommation a atteint 5,1 % en septembre 2004, contre 4 % fin 2003, sous l'effet des chocs subis par l'appareil productif, en particulier la hausse des prix du pétrole et des produits de base. Le Conseil d'administration du FMI estime que le Mexique doit pérenniser l'amélioration de ses résultats économiques en ramenant l'inflation à 3 %, objectif retenu à moyen terme, en réduisant les facteurs de vulnérabilité en matière d'endettement, et en donnant un nouvel élan aux réformes structurelles. Mais le Conseil note que la réalisation de l'objectif d'inflation à moyen terme, qui est presque atteint, pose

des problèmes dans un environnement caractérisé par des hausses de prix à répétition et considère donc comme approprié le resserrement récent de la politique monétaire.

Même si les objectifs fixés pour le déficit budgétaire traditionnel ont été atteints ces dernières années et si le déficit augmenté (besoin d'emprunt du secteur public moins recettes non récurrentes) est en baisse, ces résultats ont été obtenus grâce à l'augmentation des recettes pétrolières inattendues. Le budget 2005 prévoit la poursuite du ré-équilibre, mais la volatilité des recettes pétrolières pourrait l'entraver. Le Conseil invite instamment les autorités à épargner une part importante de ces recettes exceptionnelles, à accroître les recettes non pétrolières, à réduire les dépenses à moyen terme et à entreprendre des réformes budgétaires. Il les encourage aussi à maintenir le cap des grandes réformes : amélioration de la gouvernance des entreprises publiques, assouplissement des marchés du travail et renforcement de la concurrence dans le secteur des télécommunications.

Voir la note d'information au public n° 04/140 sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Le Vietnam peut mettre à profit sa forte croissance économique

Dans son évaluation annuelle du Vietnam, le FMI relève que ce pays a connu une croissance forte ces dernières années, fait preuve de prudence en matière macroéconomique et s'est davantage intégré à l'économie mondiale. Le Vietnam est en bonne posture pour poursuivre les réformes structurelles clés : restructuration des banques et des entreprises d'État, amélioration du climat d'investissement pour le secteur privé, adhésion à l'Organisation mondiale du commerce, meilleure gouvernance et transparence accrue de l'action des pouvoirs publics.

La croissance annuelle du PIB tourne autour de 7 % depuis 2000. Même si l'inflation sur 12 mois a fortement augmenté pendant les 9 premiers mois de 2004 sous l'effet de la hausse soudaine des prix alimentaires, qui constituent la moitié du panier de l'IPC, l'inflation diminue depuis

juillet sur la base des taux mensuels annualisés. Le Conseil d'administration du FMI a salué les efforts déployés par les autorités pour contenir les pressions à la hausse des prix et des salaires.

La balance globale des paiements du Vietnam s'est renforcée bien que le déficit courant se soit creusé sous l'effet du bond des importations alimenté par la forte hausse de l'investissement, malgré le dynamisme des exportations. Le Conseil a encouragé les autorités à freiner l'expansion rapide du crédit, à s'orienter prudemment vers une plus grande souplesse du taux de change, à poursuivre sa gestion avisée du budget, et à continuer de développer le marché financier et le secteur privé.

Voir la note d'information au public n° 05/01 sur le site Internet du FMI (www.imf.org).

Irlande : le «tigre celtique» face à de nouveaux enjeux

Avec l'expansion de la production et de l'emploi, le revenu par habitant a progressé rapidement en Irlande pendant les années 90 et rejoint la moyenne de l'Union européenne (UE). Mais aujourd'hui, l'offre de travail ne pouvant plus guère s'accroître et le retard de productivité étant déjà comblé, on entrevoit une forte baisse de la croissance à moyen terme. Marialuz Moreno-Badia, du Département Europe du FMI, explique ce qui attend l'économie irlandaise dans les années à venir.

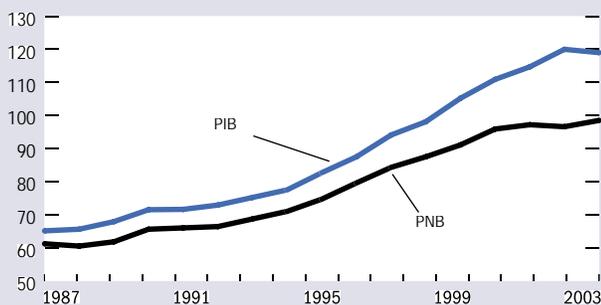
L'Irlande a connu des taux de croissance exceptionnels pendant les années 90, qui lui ont valu le surnom de «tigre celtique». Le PNB réel a progressé en moyenne de 6,4 % par an de 1991 à 2001, portant le revenu par habitant à la moyenne de

Graphique 1

L'Irlande rattrape son retard

La production par habitant est désormais égale à la moyenne de l'UE en termes de PNB et la dépasse en termes de PIB.

(pourcentages)



Source : Commission européenne, AMECO.

l'UE (graphique 1), tandis que le chômage accusait un net recul, passant de près de 15 % à moins de 4 %.

Ces résultats spectaculaires s'expliquent par l'adoption de bonnes politiques, dont l'ouverture au commerce international, l'adhésion à l'UE et l'existence d'un environnement extérieur favorable. La participation à l'Union économique et monétaire (UEM) de l'UE a provoqué une forte décline des taux d'intérêt réels et encouragé l'investissement direct étranger (IDE). Les conventions collectives nationales ont mis en sourdine les conflits du travail et contribué à la modération salariale, ce qui a permis au marché du travail d'absorber la population active en expansion. L'assainissement budgétaire a ramené la dette publique de plus de 100 % du PIB en 1988 à 36 % en 2001 et ouvert des possibilités de réforme fiscale qui ont accru des incitations à travailler et à investir. Enfin, le boom mondial des technologies de l'information a stimulé encore plus l'IDE et la

dépréciation de l'euro entre son lancement et le début 2002 a rehaussé la compétitivité.

Si les perspectives économiques demeurent favorables, la croissance à moyen terme devrait être nettement moins forte qu'au cours des années fastes. Comme le taux d'activité plafonne en raison de la baisse de la fécondité et de l'immigration, et que le retard de productivité est déjà rattrapé, la croissance du PNB potentiel à moyen terme devrait être de l'ordre de 4,5 % par an. Même si ce taux est élevé au regard des autres pays, il n'est égal qu'à la moitié de la moyenne pour la période 1995-2000.

L'Irlande devra avant tout gérer au mieux le ralentissement de la croissance. Même si le repli de l'activité mondiale en 2001 et 2002 a suscité une révision des anticipations, des ajustements restent nécessaires dans trois grands domaines : la compétitivité, l'immobilier et la politique budgétaire.

Retrouver la compétitivité perdue

De 1998 à 2003, l'inflation a été constamment plus élevée en Irlande que chez ses principaux partenaires commerciaux, d'où une forte perte de compétitivité du pays. Au début de 2004, le taux d'inflation irlandais est redescendu rapidement pour rejoindre la moyenne de la zone euro, mais le taux de change réel (sur la base des prix à la consommation) est supérieur d'environ 15 % à ce qu'il était entre 1995 et 1998. Le secteur manufacturier est aussi devenu moins compétitif en raison de hausses de salaires supérieures aux gains de productivité depuis 2001 et de l'appréciation de l'euro. Les dernières augmentations de salaires négociées par les partenaires sociaux respectent l'évolution prévisible de la productivité et de l'inflation de base, mais elles ne tiennent pas compte de l'érosion passée de la compétitivité ni des risques induits par l'appréciation continue de l'euro.

Pour retrouver sa compétitivité, l'Irlande devra veiller à ne pas dépasser les augmentations de salaires négociées, comme elle l'a souvent fait dans le passé, et à prolonger la période de modération salariale. Il importera aussi de favoriser une plus grande souplesse des salaires en abrégant la durée des accords salariaux, qui sont généralement valables pour trois ans. L'amélioration de la concurrence dans le secteur des services pourrait aussi aider à contenir les coûts dans le secteur des exportations, ce qui contribuerait au maintien de la compétitivité extérieure.

Le boom de l'immobilier

L'augmentation considérable des prix immobiliers en Irlande depuis le milieu des années 90 est sans équivalent dans le monde industrialisé (graphique 2). Cette hausse est attribuable en partie à la forte croissance du revenu disponible réel et de l'emploi, à l'évolution démographique favorable, à la baisse et à la stabilisation des taux d'intérêt après l'adhésion à l'UEM, à la

fiscalité de l'immobilier et à la libéralisation du marché financier pendant les années 80 et 90, qui a facilité l'expansion rapide du crédit. Cependant, ces facteurs n'expliquent pas entièrement la hausse des prix des logements, compte tenu en particulier de l'accroissement massif de l'offre ces dernières années. Cela est d'ailleurs confirmé par la vitalité excessive du marché des biens destinés à la location, alors que les loyers diminuent.

Il est indispensable que les prix des logements refluent. Étant donné que l'immobilier représente un actif, sa valorisation dépend non seulement du rapport actuel entre l'offre et la demande, mais aussi de l'évolution future de ce rapport, laquelle, à son tour, devrait s'appuyer sur la perspective d'une croissance à moyen terme du revenu réel de 4 ou 5 % par an. Si les prix immobiliers ne reviennent pas à des niveaux plus conformes au ralentissement de la croissance, le risque d'un ajustement désordonné du marché immobilier sera d'autant plus grand.

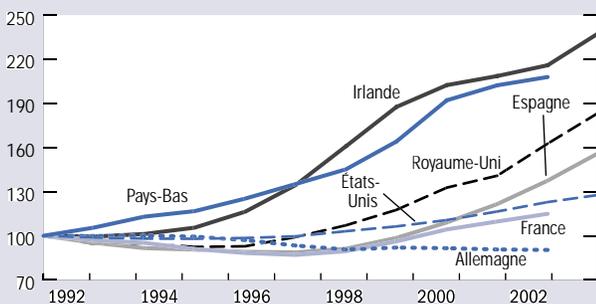
Une correction brutale des prix immobiliers pourrait avoir d'importantes conséquences macroéconomiques, surtout sur le plan de l'emploi et de la consommation privée, encore que l'effet sur le secteur financier serait limité. De ce point de vue, la préoccupation exprimée publiquement par la banque centrale au sujet des récentes hausses de prix et de la croissance du crédit pourrait aider à modérer les anticipations et favoriser un attérissement en douceur du marché immobilier.

Cependant, des mesures supplémentaires s'imposeront à moyen terme pour remédier aux défauts structurels du marché immobilier. En particulier, le goût des Irlandais pour la propriété immobilière et le fait que l'immobilier est la principale forme d'épargne militent contre l'octroi de subventions dans ce domaine. Il y a donc tout lieu de recommander la suppression de la déductibilité des intérêts sur les prêts hypothécaires pour la résidence principale et l'introduction d'une taxe patrimoniale assise sur la valeur marchande du bien et plus élevée pour les résidences secondaires.

Graphique 2

L'inflation des prix immobiliers devra retomber

Les prix réels des logements ont fortement augmenté en Irlande. (1992 = 100)



Sources : Banque des règlements internationaux et estimations des services du FMI.

Éviter une politique budgétaire procyclique

Jusqu'à présent, la politique budgétaire s'est bien adaptée à la perspective d'une baisse de la croissance à moyen terme. À partir du budget 2003, les autorités ont réduit la croissance des dépenses nominales en la ramenant à 7 %, contre une moyenne intenable de 15 % par an enregistrée en 2001-02. Cette tendance a été maintenue dans le budget 2004. Cependant, les résultats meilleurs que prévu obtenus en 2003 et, d'après les données provisoires, en

Globalement, l'Irlande a obtenu depuis dix ans des résultats plutôt enviables malgré des chocs mondiaux considérables. Si elle gère bien le passage à des taux de croissance plus faibles... elle devrait pouvoir conserver sa place parmi les pays de l'UE qui connaissent la plus forte croissance économique.

2004, sont attribuables en partie aux recettes ponctuelles découlant de la modification du régime fiscal des plus-values et à la lutte contre la fraude, ainsi qu'au dynamisme du marché immobilier.

Il importera de résister aux pressions politiques et ne pas dépenser le montant dégagé par cette amélioration des finances publiques, car ce serait une mesure procyclique qui ferait monter l'inflation, nuirait à la compétitivité et risquerait d'entamer la rentabilité des dépenses publiques. Face à une croissance qui s'accélère, à un excédent de capacité limité et à

la possibilité d'un repli du marché immobilier qui pourrait considérablement réduire les recettes issues des droits de timbre et de l'impôt sur les plus-values, le gouvernement devrait plutôt envisager de resserrer un peu sa politique budgétaire en visant l'équilibre structurel à moyen terme, comme l'a recommandé le FMI. Pour répondre aux préoccupations suscitées par la quantité et la qualité des services publics en Irlande, il serait préférable d'agir au niveau de la fourniture de ces services plutôt que d'augmenter les impôts et les dépenses par rapport au PIB. À cet égard, la mise en place d'un programme pluriannuel de dépenses pour couvrir les dépenses courantes permettrait de limiter les pressions en faveur des dépenses procycliques.

Globalement, l'Irlande a obtenu depuis dix ans des résultats plutôt enviables malgré des chocs mondiaux considérables. Si elle gère bien le passage à des taux de croissance plus faibles, et il semblerait que certaines des adaptations nécessaires soient d'ores et déjà en cours, elle devrait pouvoir conserver sa place parmi les pays de l'UE qui connaissent la plus forte croissance économique. ■

Le rapport n° 04/349, intitulé *Ireland: Selected Issues*, est en vente au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI (pour commander, voir instructions page 16) et figure sur le site Internet du FMI.

L'herbe est toujours plus verte...

De nouveaux «États-Unis d'Europe» vont-ils ravir la place de superpuissance économique aux États-Unis d'Amérique?

Quatre livres récents comparent les modèles socioéconomiques européen et américain, et concluent que les deux côtés de l'Atlantique auraient beaucoup à apprendre l'un de l'autre.

Dans *The European Dream* (le rêve européen), Jeremy Rifkin, président de la Foundation on Economic Trends de Washington, estime que «les Européens devraient se féliciter d'avoir inventé le capitalisme le plus humain qui soit», un capitalisme qui donne la priorité à la qualité de la vie. C'est ce vers quoi devrait tendre l'activité économique : donner accès à une éducation décente, préserver notre santé, assurer le bien-être de nos enfants et nous permettre de vivre en sécurité. Dans la plupart de ces domaines, l'Union européenne (UE) a déjà supplanté les États-Unis d'Amérique.

Pour appuyer sa démonstration, M. Rifkin cite toute une série d'indicateurs sociaux : les écoliers européens ont de meilleurs résultats que leurs homologues américains en lecture et en mathématiques, la mortalité infantile est plus basse et l'espérance de vie plus élevée dans les pays de l'UE, les États-Unis ne garantissent pas les soins de santé à leurs citoyens, et les taux d'homicide et d'incarcération sont beaucoup plus forts aux États-Unis que dans l'UE.

M. Rifkin en conclut que, même si l'Europe n'est pas encore prête à abandonner le PIB comme mesure du progrès, le fait qu'une superpuissance s'interroge sérieusement sur ce qui constitue une bonne économie est rien moins que révolutionnaire.

La qualité de vie d'abord

Pourtant, la comparaison des PIB est loin d'être très défavorable à l'Europe, ajoute M. Rifkin. Au niveau global, la productivité européenne — PIB par heure ouvrée — dépasse largement 90 % du niveau américain. Si en Europe les revenus par habitant n'atteignent que 70 % environ du niveau américain, c'est surtout que les Européens travaillent moins d'heures, ce que M. Rifkin considère comme un choix délibéré.

En Europe, affirme M. Rifkin — qui fait la navette entre l'Europe et les États-Unis depuis le milieu des années 80 —, les gens savourent pendant des heures leur repas dans les restaurants et savent goûter les plaisirs d'une bonne promenade. Il en conclut que, si l'on mesure la qualité de la vie par le temps libre, l'Européen moyen bénéficie chaque année de quatre à dix semaines de loisir de plus que l'Américain moyen.

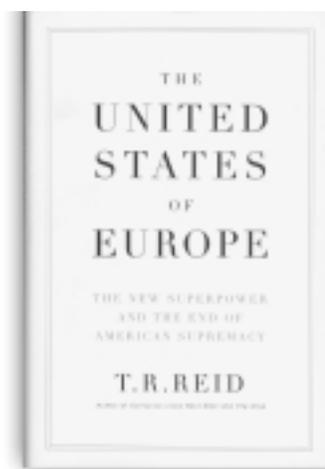
On retrouve ce thème dans *The United States of Europe* (les États-Unis d'Europe), écrit par T.R. Reid, journaliste au *Washington Post*. Pour M. Reid, l'UE est un «accomplissement admirable» rendu possible lorsque les élites européennes ont compris que, s'ils ne joignaient pas leurs forces, leurs pays ne seraient que de petites planètes condamnées à graviter autour d'un soleil américain éclatant.

Comme M. Rifkin, M. Reid met en exergue le fait que la productivité des entreprises européennes semble rattraper celle des États-Unis. «À l'instar de ces lourds et puissants véhicules tout-terrain produits à Détroit, les États-Unis, confortablement installés, avancent sur l'autoroute sans remarquer la berline européenne bien conçue qui s'apprête à les doubler», écrit-il.

M. Reid explique que, avant d'être correspondant au Japon et en Europe, il se considérait comme un «libéral classique», convaincu que l'État devait intervenir le moins possible dans les mécanismes du marché. Mais la vie dans deux sociétés communautaires qui fonctionnent plutôt bien lui a ouvert les yeux. Par exemple, les soins de qualité — et gratuits — que sa fille a reçus dans un hôpital britannique lui ont fait apprécier les avantages de la médecine socialisée. M. Reid se réjouit, comme M. Rifkin, que les Européens tentent de mesurer la réussite en fonction de la qualité de vie et non du PIB par habitant.

Rêve ou chimère?

Tout cela est très beau, répondent Martin Neal Baily et Jacob Funk Kirkegaard, auteurs de *Transforming the European Economy* (la transformation de l'économie européenne), mais les riches économies européennes auront fort à faire pour maintenir le bien-être général à son niveau actuel. L'atonie du marché de l'emploi sape le mo-



dèle européen de deux manières. Premièrement, elle divise la population active entre le groupe de ceux qui ont un emploi et le groupe, dont la taille devient intenable, de ceux qui n'en ont pas. Or, cela est en contradiction directe avec l'idée d'un capitalisme à visage plus humain, car le développement des possibilités d'emploi est au cœur même de la notion de société égalitaire. Deuxièmement, tôt ou tard, les travailleurs européens ne seront plus en mesure d'assumer le coût du maintien du niveau de vie auquel les non-travailleurs et les retraités se sont habitués. L'avenir des jeunes Européens est hypothéqué pour que ce niveau de vie élevé ne baisse pas.

Les auteurs, tous deux de l'Institute for International Economics, contestent les chiffres selon lesquels la productivité européenne serait proche de la productivité américaine. Selon des études de cas détaillées du McKinsey Global Institute, disent-ils, la productivité du travail est plus faible en France et en Allemagne qu'aux États-Unis dans presque tous les secteurs étudiés.

De l'avis de MM. Baily et Kirkegaard, les deux grandes priorités de l'Europe devraient être : améliorer la productivité en rehaussant l'intensité concurrentielle à laquelle sont soumises les entreprises européennes et réformer les marchés du travail de manière à encourager les gens à travailler et non le contraire. Il importe d'agir sur ces deux fronts à la fois. La restructuration des entreprises pour accroître la productivité n'améliore pas les résultats économiques globaux si d'autres emplois ne sont pas créés ou si les travailleurs ne sont pas incités à les accepter.

Les auteurs se demandent si les Européens ont vraiment choisi de travailler moins. Selon eux, cette baisse du travail tient sans doute davantage aux incitations offertes par les systèmes européens de protection sociale. Le taux élevé d'absentéisme en Suède, par exemple, n'est pas lié à de véritables maladies ou à un désir de temps libre, mais au «montant très généreux des prestations d'invalidité et de maladie». De même, aux Pays-Bas, le généreux système de prestations d'invalidité se traduit par des taux d'invalidité plus élevés que dans presque n'importe quel autre pays. Plus généralement, les choix opérés en Europe en matière de temps libre sont le résultat d'un certain climat dans lequel les incitations à travailler ont été profondément modifiées et ne sont pas optimales pour l'ensemble de la

société. Si les Européens veulent préserver leur niveau de vie élevé, concluent les auteurs, ils devront remettre en question l'idée qu'ils se font du rôle des travailleurs et de ceux qui les dirigent.

Rien à craindre?

Selon Olaf Gersemann, correspondant à Washington de l'hebdomadaire allemand *Wirtschaftswoche* et auteur de *Cowboy Capitalism* (capitalisme à l'américaine), beaucoup d'Européens croient que la réforme des marchés du travail et de produits aboutira à une situation à l'américaine. Cette appréhension face à ce qui est considéré comme une forme plus crue de capitalisme est souvent illustrée par les déclarations des dirigeants européens. Ainsi, le Chancelier allemand, Gerhard Schröder, a dit que les Allemands ne voulaient pas adopter «la loi de la jungle», faisant ainsi allusion à la pratique américaine selon laquelle les employeurs américains seraient autorisés à engager et à licencier en toute liberté.

L'Europe regorge d'autres stéréotypes sur les États-Unis, notamment l'idée que la plupart des travailleurs doivent avoir trois emplois simultanément pour pouvoir vivre ou que le chômage est faible aux États-Unis uniquement en raison de l'importance de la population carcérale.

M. Gersemann réfute ces idées reçues en rappelant que moins de 2 % des travailleurs américains ont des emplois multiples. Le taux de chômage américain serait à peine plus élevé si la population carcérale était restée à son niveau de 1985.

M. Gersemann s'inscrit aussi en faux contre l'idée que les pratiques en vigueur sur les marchés du travail en Europe confèrent une plus grande sécurité aux travailleurs. Selon des enquêtes réalisées par Gallup International, une proportion bien plus grande d'Européens estiment que leur emploi est précaire et que, s'ils le perdent, ils mettront beaucoup de temps à retrouver du travail. Cette crainte est justifiée : les périodes de chômage supérieures à six mois sont nettement plus fréquentes en Europe. D'après M. Gersemann, ce qui crée le sentiment de sécurité économique, c'est moins la législation protégeant l'emploi que le niveau élevé de l'emploi. Et, conclut-il, ce n'est pas le capitalisme à l'américaine que les Européens devraient craindre, mais cette crainte elle-même. ■

Prakash Loungani
FMI, Département des relations extérieures



Le rôle de la politique budgétaire dans le développement

Tandis que s'approche 2015, délai fixé pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le rôle de la politique de finances publiques dans la promotion du développement reçoit de plus en plus d'attention. Un nouveau livre du FMI, *Helping Countries Develop: The Role of*



Sanjeev Gupta

Fiscal Policy (voir encadré), publié sous la direction de Sanjeev Gupta, Benedict Clements et Gabriela Inchauste, montre comment les pays en développement peuvent mieux gérer leurs ressources publiques limitées. Parmi les principaux messages destinés aux décideurs : la discipline budgétaire est essentielle pour que la croissance permette de réduire la pauvreté, les dépenses sociales financées par l'aide extérieure

doivent profiter aux pauvres et, là où la gouvernance reste médiocre, il faut sans doute opérer un arbitrage entre l'aide et la mobilisation des recettes intérieures.

M. Gupta, chef de la Division de la politique des dépenses du Département des finances publiques du FMI au moment de la rédaction du livre et aujourd'hui Directeur adjoint du Département Afrique, explique que les auteurs ont voulu réunir et diffuser les travaux empiriques récents de l'institution sur le rôle de la politique budgétaire dans la croissance économique. Leur ouvrage montre aussi que le FMI a examiné sérieusement plusieurs questions qui revêtent un intérêt particulier pour les pays à faible revenu.



Benedict Clements

«Nous souhaitons traiter certaines questions soulevées par les détracteurs du FMI», ajoute M. Clements. En particulier, l'idée a été avancée que, en réduisant les déficits et les dépenses, les programmes appuyés par le FMI freinent la croissance et diminuent donc

la capacité des pays de réduire la pauvreté et d'atteindre les OMD. L'efficacité des dépenses publiques est elle aussi controversée. De nombreux détracteurs du FMI reprochent aux dépenses publiques d'être source de gaspillage et de corruption.

À leurs yeux, il est inutile que les pouvoirs publics dépensent plus et creusent les déficits budgétaires pour essayer d'améliorer les indicateurs sociaux ou le niveau de vie des pauvres. M^{me} Inchauste cite en outre la controverse autour des redevances payées par les usagers pour l'utilisation des services d'éducation et de santé, qui, selon de nombreux spécialistes, limitent l'accès des pauvres à ces services.

Que se passe-t-il à court terme?

De l'avis général, une politique budgétaire saine peut, en aidant la croissance, réduire la pauvreté et exercer un effet positif sur le développement humain à plus long terme. C'est sur son rôle à court terme que les avis divergent. La plupart des économistes sont d'avis que, dans de bonnes conditions, une politique budgétaire expansionniste peut être efficace pour stimuler la demande globale et relancer une économie stagnante. Mais ce type de politique n'a pas nécessairement les effets salutaires voulus lorsque la dette publique est élevée ou intenable, ce qui est le cas de nombreux pays en développement.

Que dit le FMI? «Après avoir testé l'hypothèse selon laquelle une politique budgétaire rigoureuse dans les pays à faible revenu exerce un effet négatif sur la croissance, nous avons découvert que ce n'était pas nécessairement vrai, explique M. Gupta. En fait, une réduction du déficit budgétaire, accompagnée de changements dans la composition des dépenses publiques, peut stimuler la croissance. Ainsi, si un gouvernement investit dans des projets d'équipement et comprime les dépenses improductives — par exemple, les dépenses de défense excessives au regard des besoins de la sécurité nationale —, il peut faire accélérer la croissance.» M. Gupta distingue ici les pays qui ont atteint un certain degré de stabilisation macroéconomique et les autres. Les premiers, la Tanzanie par exemple, peuvent dépenser plus, à condition que le financement soit non inflationniste, et donc se permettre de mener une politique budgétaire un peu moins rigoureuse.

Les auteurs examinent aussi d'autres moyens par lesquels la politique budgétaire influe sur la croissance. M. Clements note que, en particulier lorsque la gouvernance est médiocre, une réduction du déficit semble améliorer la productivité des facteurs, car elle force les pouvoirs publics à utiliser les ressources de manière plus efficiente. Cet effet indirect sur la croissance diffère de l'effet plus direct que la réduction du déficit budgétaire peut avoir en réduisant l'inflation ou en accroissant l'investissement.

La réalisation des OMD

La plupart des OMD concernent les aspects non monétaires de la pauvreté, par exemple l'amélioration des services d'éducation et de santé. Pour les atteindre, les autorités de la plupart des pays à

faible revenu devraient accroître leurs dépenses dans ces secteurs et veiller, souligne M. Gupta, à ce que ces fonds soient affectés à des programmes efficaces et ciblés sur les pauvres. Il ressort de

Une réduction du déficit budgétaire, accompagnée de changements dans la composition des dépenses publiques, peut stimuler la croissance.

Sanjeev Gupta

plusieurs études nationales que l'un de ces domaines est l'enseignement primaire, par opposition à l'enseignement universitaire. La composition des dépenses est importante aussi, note M. Clements : quel que soit le montant dépensé, il doit être compatible avec une répartition appropriée des dépenses et l'application de politiques macroéconomiques saines. Une

part adéquate doit aussi être investie dans des projets d'équipement qui stimulent la croissance. Les conflits armés entravent la réalisation des OMD et la croissance, explique M^{me} Inchauste, car il faut aux pays de nombreuses années pour se redresser après la fin des hostilités. M^{me} Inchauste note que, si les redevances payées par les usagers pour l'utilisation de services peuvent effectivement limiter l'accès des pauvres aux services sociaux, les collectivités locales n'ont peut-être pas d'autre choix que de financer les services lorsque les pouvoirs publics sont incapables de mobiliser et de transférer les ressources nécessaires.

L'obtention des ressources financières

La question de savoir si l'aide internationale est vraiment utile pour réduire la pauvreté et favoriser la croissance économique suscite de vifs débats. L'aide en tant que telle ne devrait pas compliquer la gestion macroéconomique, mais une soudaine expansion des apports d'aide risque de compliquer la tâche des autorités en provoquant une augmentation de la demande intérieure

de biens et services locaux, et par voie de conséquence une hausse des prix, une appréciation de la monnaie et une baisse des exportations, note M. Gupta.

Un surcroît d'aide qui financerait des importations — par exemple, de médicaments contre le VIH/sida — n'aurait pas d'effet sur le taux de change, explique M. Gupta. Mais si une bonne partie de l'argent sert à rémunérer des médecins et des enseignants, ou à construire des écoles et des hôpitaux, les prix intérieurs auront tendance à monter. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas augmenter l'aide ou que celle-ci n'est pas bénéfique, mais bien que les pays doivent prendre des dispositions pour gérer les apports d'aide de grande ampleur.

Les dons étrangers ont-ils un effet dissuasif sur la mobilisation des ressources intérieures? On craint parfois que les pays qui reçoivent des dons cherchent moins à accroître leurs recettes fiscales. Dans ce cas, l'aide extérieure ne sert pas à atteindre les OMD de manière durable. En général, ce problème ne se pose guère, note M. Clements, mais il semblerait que là où la gouvernance est médiocre, une augmentation de l'aide sous forme de dons soit bel et bien entièrement compensée par une réduction de l'effort fiscal. Il ne s'agit pas de réduire l'aide, mais de veiller à ce que les pays bénéficiaires améliorent l'administration fiscale et réduisent les exemptions fiscales. ■



Gabriela Inchauste

Le livre est en vente au prix de 40 dollars auprès du Service des publications du FMI. Pour commander, voir instructions page 16.

Politique budgétaire : un nouveau livre comble les lacunes des études précédentes

Tandis que beaucoup des pays les plus pauvres du monde sont à la recherche de meilleures stratégies pour s'attaquer à la pauvreté et accroître leur niveau de vie, il y a lieu de se demander comment la politique budgétaire peut les y aider. *Helping Countries Develop: The Role of Fiscal Policy*, publié sous la direction de Sanjeev Gupta, Benedict Clements et Gabriela Inchauste, s'inspire de nombreux travaux du FMI sur ce thème et examine plusieurs questions : les effets macroéconomiques de la politique budgétaire dans les pays en développement, les dépenses publiques et les OMD, les recettes et la croissance, ainsi que la politique budgétaire et l'aide. Il aborde aussi les conséquences budgétaires des conflits



armés et du terrorisme dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ainsi que les systèmes de gestion des dépenses publiques en Afrique.

Ce livre a reçu des critiques favorables des milieux universitaires. Ainsi, David Bevan, de l'université d'Oxford, le juge «essentiel pour quiconque s'intéresse sérieusement à la question de savoir pourquoi les politiques budgétaires ont dérapé dans le passé et comment faire mieux à l'avenir». Pour Tony Addison, du World Institute for Development Economics Research, ce livre «sera précieux tant pour les chercheurs que les décideurs, en particulier dans les pays en développement eux-mêmes».

Quels liens entre inégalité foncière et développement?

Comme la terre joue un rôle déterminant dans les pays en développement, c'est un élément central des théories qui tentent d'expliquer comment ces pays parviennent à rehausser les revenus et la qualité de vie de leurs habitants. Lennart Erickson, qui vient de quitter le Département Afrique pour l'Institut du FMI, et Dietrich Vollrath, doctorant à l'université Brown, ont imaginé une nouvelle méthode pour mesurer l'inégalité foncière dans différents pays, qui tient compte, pour la première fois, de la population sans terre. Ils testent ainsi les théories qui lient inégalité foncière et développement, et arrivent à des résultats assez surprenants.

Bulletin : Quels liens y a-t-il entre, d'une part, l'inégalité foncière et, d'autre part, les institutions, le développement financier et la fourniture de services d'éducation par l'État?

M. Erickson : Jusqu'à présent, on considérait que les institutions jouaient un rôle déterminant dans la croissance économique ou, tout au moins, qu'il y avait un lien très fort entre les deux. Or, à notre grande surprise, nous n'avons pas pu identifier de lien robuste entre les institutions politiques au sens large et l'inégalité foncière. Pas plus que nous n'avons constaté de corrélation forte entre le développement financier et l'inégalité foncière. Nous avons bien mis en évidence un lien négatif entre la fourniture de services d'éducation par l'État et l'inégalité foncière, mais seulement en considérant cette inégalité pour l'ensemble de la population agricole.

Nous estimons que, toutes choses égales par ailleurs, si une relation valable au plan microéconomique est importante, elle devrait aussi apparaître au niveau macroéconomique. Sinon, cela soulève des questions importantes. Nous nous contentons d'ap-

porter un nouvel éclairage à cette problématique sans chercher à répondre à ces questions. En effet, si d'autres chercheurs affirment que ces relations sont importantes, nous estimons que c'est à eux d'expliquer pourquoi cela n'apparaît pas dans les données portant sur plusieurs pays.

Depuis un certain temps, les études macroéconomiques cherchent à bâtir des passerelles avec des domaines qui relèvent traditionnellement de la microéconomie. Notre étude s'inscrit dans cette tendance. Beaucoup de microéconomistes sont farouchement opposés à l'idée même d'aborder ces questions dans une perspective internationale, mais c'est précisément ce type de débat intellectuel qui rend intéressant notre travail d'économiste.

Bulletin : Qu'est-ce qui fait l'originalité de votre approche et de votre méthode?

M. Erickson : Nous avons commencé par mesurer l'inégalité foncière en tenant compte de la population sans terre. C'est là la principale contribution originale de notre étude. Les études précédentes ne considéraient que les ménages qui possèdent des terres, surtout par manque de données sur le nombre de ménages sans terre.

Bulletin : Comment avez-vous choisi les pays de votre échantillon?

M. Erickson : La FAO nous a fourni des données sur 82 pays, mais nous n'en avons utilisé que 45 environ. Notre étude porte sur l'après-guerre, en particulier du début des années 60 à la fin des années 80. À quelques exceptions près, nous avons exclu les pays les plus développés, car nous avons de bonnes raisons de penser que, après la guerre, l'inégalité foncière en Europe occidentale et au Japon résultait d'autres facteurs, notamment de la politique d'aide à l'agriculture.

Bulletin : Comment êtes-vous parvenus à mesurer l'inégalité foncière pour l'ensemble des populations agricoles, y compris les populations sans terre?

M. Erickson : Pour mesurer l'inégalité, on construit généralement un coefficient de Gini. Plus il est élevé, plus l'inégalité est grande dans la population considérée. Les études précédentes se fondaient sur des données de la FAO pour déterminer l'inégalité foncière parmi les propriétaires terriens, en utilisant un coefficient de Gini. Or, cette méthode n'est pas satisfaisante, car elle ne mesure pas les inégalités à la fois pour les propriétaires terriens et la population sans terre d'un pays. Pour prendre un exemple simplifié à l'extrême, imaginez un pays où se côtoient deux propriétaires terriens dont chacun possède une ferme de 5 millions d'hectares exploitée par 1.000 paysans. Si vous vous conten-



URSULA DVIREN/Deutsch Presse-Agentur

Une maigre récolte au Pérou : jusqu'à présent, les estimations de l'inégalité foncière ne tenaient pas compte de la population sans terre.

tez de mesurer l'inégalité entre les propriétaires terriens, les données indiqueront que le pays est dans une situation de parfaite égalité foncière, ce qui va manifestement à l'encontre de l'idée que l'on se fait généralement de l'inégalité.

Pour remédier à cette imperfection, nous avons élaboré ce qui est probablement la mesure la plus simple possible. Nous n'avons pas d'informations sur le nombre de ménages sans terre, mais nous en avons sur la population agricole globale, que nous avons divisée par le nombre de propriétés foncières. C'est une nette amélioration par rapport aux méthodes précédentes, car la population sans terre est prise en compte, mais c'est encore très approximatif. Nous espérons qu'une mesure plus précise pourra être trouvée à l'avenir, mais c'est une première étape et un progrès par rapport à ce qui était fait jusqu'à présent.

Bulletin : William Easterly a montré que l'inégalité de revenu était liée à la déficience des institutions. Cela ne contredit-il pas vos conclusions, selon lesquelles il n'y a aucun lien entre l'inégalité foncière et les institutions? L'inégalité foncière et l'inégalité de revenu ne sont-elles pas étroitement liées?

M. Erickson : En effet, cette contradiction nous a surpris. Il se pourrait que l'inégalité de revenu ait des effets sur les institutions et que cela ne soit pas vrai pour l'inégalité foncière. Mais intuitivement, cette explication ne nous convainc guère. Sans infirmer les conclusions de M. Easterly, nous nous interrogeons sur cette incohérence, qui pourrait aussi tenir à des problèmes propres aux données que nous avons utilisées; par exemple, nous n'avons peut-être pas étudié la bonne période.

Bulletin : Selon vous, rien ne permet de conclure à l'existence d'un lien entre inégalité foncière et développement financier. Pourtant, si l'on considère que les populations sans terre ne disposent pas des garanties nécessaires pour obtenir des crédits afin de financer leurs activités économiques et que cela freine le développement du secteur privé et, partant, du secteur financier, n'y a-t-il pas bel et bien un lien?

M. Erickson : En nous plaçant au niveau microéconomique, nous avons observé des cas où une grande inégalité foncière pouvait se traduire par un faible développement financier et des cas où c'était l'inverse. Toutes ces situations sont plausibles et nous convenons que le lien de causalité peut être à double sens. Nous ne prétendons pas prouver qu'il n'existe pas, mais nous soulevons d'importantes questions en partant du principe que, si ces liens existent au niveau microéconomique et s'ils sont importants, ils devraient aussi apparaître au niveau macroéconomique, ce qui n'est pas le cas.



M. Erickson : « Il se pourrait que l'inégalité de revenu ait des effets sur les institutions et que cela ne soit pas vrai pour l'inégalité foncière. »

Bulletin : D'après vous, il semblerait que, aussi marqués qu'ils soient, les effets de l'inégalité foncière sur l'éducation s'estompent avec le temps. Comment expliquez-vous cela?

M. Erickson : Au cours de la période observée, l'éducation publique s'est considérablement développée dans tous les pays. Nous avons essayé d'en tenir compte, mais nous n'y sommes peut-être pas entièrement parvenus. Cela dit, nous ne comprenons pas très bien pourquoi les effets marqués de l'inégalité foncière sur l'éducation s'estompent au fil du temps. Après la guerre, de grands progrès ont été accomplis en matière d'éducation publique et, heureusement, à la fin du XX^e siècle, rares étaient les pays où un grand nombre d'enfants n'étaient pas scola-

risés. Cela dépasse le cadre de notre étude, mais, pour poursuivre les travaux dans ce domaine, il faudrait pouvoir mesurer l'évolution historique de l'inégalité foncière au plan international. Cela dit, remonter avant la Seconde Guerre mondiale, voire au XIX^e siècle, représenterait un travail considérable. ■

Propos recueillis par Jacqueline Irving

Le document de travail du FMI n° 04/158, intitulé *Dimensions of Land Inequality and Economic Development*, est en vente au prix de 15 dollars auprès du Service des publications du FMI (pour commander, voir instructions page 16) et figure sur le site Internet du FMI (www.imf.org).



Finances & Développement

Revue trimestrielle du FMI sur la politique économique, la mondialisation, la réduction de la pauvreté, le commerce et les questions de développement.

Éditions en anglais, espagnol, français et russe

www.imf.org.fandd

(arabe et chinois : versions imprimées uniquement)

Les accords commerciaux régionaux sont-ils utiles en Afrique?

On dit souvent que la libéralisation commerciale est l'un des principaux moyens de rehausser la croissance en Afrique et d'y faire reculer la pauvreté. Mais les accords commerciaux régionaux, qui ne cessent de se multiplier, sont-ils vraiment utiles? Lors d'un séminaire sur le commerce et l'intégration régionale en Afrique, qui s'est tenu à Dakar le 6 décembre 2004 sous l'égide du FMI et de la BCEAO, les participants ont fait le point de ces accords et discuté des moyens d'accroître le commerce et de stimuler la croissance. Compte rendu de Sanjeev Gupta, Directeur adjoint du Département Afrique du FMI.

Ces dernières décennies, de nombreux accords commerciaux régionaux ont vu le jour en Afrique, mais on se demande aujourd'hui si ces initiatives ambitieuses favorisent le commerce et la croissance et font progresser l'intégration régionale. C'est pour en débattre que des ministres du Burkina Faso, de la Guinée et du Sénégal ainsi que des représentants d'organisations commerciales et monétaires régionales d'Afrique se sont réunis avec des fonctionnaires de la Banque africaine de développement, de la Banque mondiale, de l'ONUDI et du FMI.

Anne Krueger, Première Directrice générale adjointe du FMI, a rappelé qu'aucun pays n'a jamais pu maintenir un rythme de croissance soutenu sans s'ouvrir au commerce international. Elle a exhorté les pays d'Afrique à suivre l'exemple des pays en plein essor tels que le Chili et la Corée, qui ont opté pour une libéralisation unilatérale de leurs échanges commerciaux et en ont tiré des avantages considérables.

Coûts et avantages

Plusieurs participants, dont Djene Camara, Ministre du commerce et de l'industrie de Guinée, ont exprimé la crainte des pays en développement que la libéralisation commerciale n'entraîne une baisse coûteuse des recettes issues des droits de douane. M^{me} Krueger a reconnu que, si cette crainte est souvent invoquée, elle s'est rarement matérialisée et le manque à gagner éventuel peut être compensé par une meilleure fiscalité intérieure. Paraschand Hurry, du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, a expliqué que son organisation avait supprimé les droits de douane sans pour autant provoquer une baisse notable des recettes publiques. La libéralisation du commerce, a ajouté M. Gupta, peut même accroître les recettes si la baisse des prix intérieurs stimule la demande.

De façon plus générale, M^{me} Krueger a averti que les accords régionaux doivent venir en complément d'une libéralisation commerciale généralisée et non discriminatoire; ils ne sauraient servir à dissimuler un comportement protectionniste. Ce type d'accord est censé accroître la part de l'Afrique dans le commerce mondial et intrarégional, attirer les investissements étrangers et rehausser la compétitivité des exportations. Mais selon diverses études, a dit M. Gupta, ces objectifs restent hors d'atteinte et les droits de douane extérieurs de l'Afrique demeurent relativement élevés.

Abdoulaye Bio-Tchané, Directeur du Département Afrique du FMI, a engagé les participants à éviter de conclure des engagements redondants ou contradictoires, et d'accroître les charges des États membres, qui manquent déjà de ressources. Il a préconisé des mesures plus ambitieuses pour remédier à la médiocrité des transports, éliminer les barrages routiers et supprimer les lourdes procédures douanières. Il a souligné enfin que l'Afrique avait tout à gagner à libéraliser le commerce de services et à assurer la libre circulation du travail et du capital.

Mamadou Diop, Ministre sénégalais du commerce extérieur, a invité les participants à faire des propositions concrètes pour développer le commerce africain, et Charles Konan Banny, Gouverneur de la BCEAO, a déploré la diversification insuffisante des économies de la région et regretté que la part de l'Afrique dans le commerce mondial soit faible et en diminution.

Pour certains participants, la libéralisation commerciale doit s'ajouter à d'autres initiatives. Ainsi, M. Camara a prôné l'intégration des politiques commerciales dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, et Olawale Ogunkola, professeur d'économie à l'université d'Ibadan au Nigéria, a insisté sur l'intérêt d'investir davantage dans le capital physique et humain.

À l'issue des débats, M. Bio-Tchané a récapitulé les principales idées avancées : rationalisation des accords commerciaux régionaux en Afrique, renforcement de la coopération douanière, amélioration des infrastructures de manière à réduire le coût du transport des marchandises, refonte de la fiscalité directe et indirecte pour permettre la compensation du manque à gagner que pourrait induire la libéralisation commerciale et intégration complète des politiques commerciales dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Autant d'éléments dont le FMI, a-t-il dit, entend bien tenir compte lors des discussions avec les pays et dans le cadre de la surveillance régionale. ■



Anne Krueger et Charles Konan Banny ont participé au séminaire de Dakar.

Accords du FMI au 31 décembre 2004

État membre	Date de l'accord	Date d'expiration	Total approuvé	Solde non tiré
(millions de DTS)				
Accords de confirmation				
Argentine	20 sept. 2003	19 sept. 2006	8.981,00	4.810,00
Bolivie	2 avr. 2003	31 mars 2005	128,64	26,80
Brésil	6 sept. 2002	31 mars 2005	27.375,12	10.175,48
Bulgarie	6 août 2004	5 sept. 2006	100,00	100,00
Colombie	15 janv. 2003	14 avr. 2005	1.548,00	1.548,00
Croatie	4 août 2004	3 avr. 2006	97,00	97,00
Gabon	28 mai 2004	30 juin 2005	69,44	27,78
Paraguay	15 déc. 2003	30 sept. 2005	50,00	50,00
Pérou	9 juin 2004	16 août 2006	287,28	287,28
République Dominicaine	29 août 2003	28 août 2005	437,80	306,46
Roumanie	7 juil. 2004	6 juil. 2006	250,00	250,00
Turquie	4 févr. 2002	3 févr. 2005	12.821,20	907,20
Ukraine	29 mars 2004	28 mars 2005	411,60	411,60
Uruguay	1 ^{er} avr. 2002	31 mars 2005	1.988,50	139,80
Total			54.545,58	19.137,40
Accords élargis de crédit				
Serbie-et-Monténégro	14 mai 2002	13 mai 2005	650,00	187,50
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	144,40	123,73
Total			794,40	311,23
Accords FRPC				
Albanie	21 juin 2002	20 juin 2005	28,00	8,00
Azerbaïdjan	6 juil. 2001	4 juil. 2005	67,58	25,74
Bangladesh	20 juin 2003	19 juin 2006	400,33	251,83
Burkina Faso	11 juin 2003	10 juin 2006	24,08	17,20
Burundi	23 janv. 2004	22 janv. 2007	69,30	42,90
Cap-Vert	10 avr. 2002	9 avr. 2005	8,64	2,49
Congo, Rép. dém. du	12 juin 2002	11 juin 2005	580,00	53,23
Congo, Rép. du	6 déc. 2004	5 déc. 2007	54,99	47,13
Côte d'Ivoire	29 mars 2002	28 mars 2005	292,68	234,14
Dominique	29 déc. 2003	28 déc. 2006	7,69	4,71
Gambie	18 juil. 2002	17 juil. 2005	20,22	17,33
Géorgie	4 juin 2004	3 juin 2007	98,00	84,00
Ghana	9 mai 2003	8 mai 2006	184,50	105,45
Guyana	20 sept. 2002	19 mars 2006	54,55	37,06
Honduras	27 févr. 2004	26 févr. 2007	71,20	50,86
Kenya	21 nov. 2003	20 nov. 2006	225,00	200,00
Madagascar	1 ^{er} mars 2001	1 ^{er} mars 2005	91,65	11,35
Mali	23 juin 2004	22 juin 2007	9,33	8,00
Mongolie	28 sept. 2001	31 juil. 2005	28,49	16,28
Mozambique	6 juil. 2004	5 juil. 2007	11,36	9,74
Népal	19 nov. 2003	18 nov. 2006	49,91	35,65
Nicaragua	13 déc. 2002	12 déc. 2005	97,50	41,78
Ouganda	13 sept. 2002	12 sept. 2005	13,50	6,00
République dém. pop. lao	25 avr. 2001	24 avr. 2005	31,70	13,58
République kirghize	6 déc. 2001	5 avr. 2005	73,40	9,56
Rwanda	12 août 2002	11 août 2005	4,00	1,71
Sénégal	28 avr. 2003	27 avr. 2006	24,27	17,33
Sierra Leone	26 sept. 2001	25 juin 2005	130,84	14,00
Sri Lanka	18 avr. 2003	17 avr. 2006	269,00	230,61
Tadjikistan	11 déc. 2002	10 déc. 2005	65,00	29,40
Tanzanie	16 août 2003	15 août 2006	19,60	11,20
Zambie	16 juin 2004	15 juin 2007	220,10	55,02
Total			3.326,40	1.693,29

FRPC = facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

Source : Département financier du FMI.

Pays du CCG : comment accélérer la croissance?

Lors d'un séminaire organisé récemment par le FMI et le Fonds monétaire arabe (FMA) à l'attention des parlementaires et membres d'organes consultatifs des six pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) — Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar —, un débat animé a eu lieu sur l'ampleur souhaitable des réformes à entreprendre sur le plan économique et au niveau des pouvoirs publics. Ce séminaire se tenait alors que la croissance économique de la région est inférieure à son potentiel et s'est accompagnée ces dernières décennies d'une stagnation du revenu réel par habitant.

Les trente représentants réunis à Abu Dhabi les 19 et 20 décembre ont réfléchi aux moyens d'accélérer la croissance dans la région (plus grande diversification des économies, réduction du rôle et de la taille du secteur public, renforcement des institutions, réforme des marchés du travail et développement du secteur financier), en pensant en particulier aux domaines dans lesquels les organes législatifs et consultatifs jouent un rôle essentiel.

De l'avis général, l'intégration économique régionale est indispensable pour le développement et la croissance. D'énormes progrès ont déjà été accomplis sur le plan de la libre circulation des biens, des services, des travailleurs et des capitaux, et l'uniformisation progressive de la réglementation et du contrôle

Les Arabes sont favorables aux réformes

Selon un sondage réalisé en juin et juillet derniers par la société américaine Zogby International à la demande de l'Arab American Institute auprès de 2.600 adultes en Arabie Saoudite, aux Émirats arabes unis, en Jordanie, au Liban et au Maroc, l'augmentation de l'emploi et l'amélioration des soins de santé et de l'éducation — ainsi que la résolution du conflit israélo-palestinien — figurent en tête des priorités des populations de la région. «Les Arabes veulent des réformes — des réformes ayant trait à la qualité de leur vie, a déclaré John Zogby lorsqu'il a présenté récemment ces résultats à des fonctionnaires du FMI. La réforme politique n'est pas sans importance, mais il y a d'autres priorités : les soins de santé, l'éducation et l'emploi», a-t-il expliqué. Parmi les dix principales préoccupations des populations figuraient aussi la lutte contre l'extrémisme, les droits de la personne, la démocratie, la réforme politique en général, les droits des femmes et le débat politique.

bancaires, ainsi que l'harmonisation fiscale se poursuivent. Cependant, la diversité des réglementations qui régissent l'investissement étranger, la propriété, les marchés de capitaux et l'intégration dans le système bancaire mondial entrave le développement d'un marché commun régional.

L'objectif de l'union monétaire, que les pays du CCG veulent atteindre d'ici à 2010, a suscité un débat approfondi. L'expérience européenne est certes instructive, mais, ont souligné les participants, la région du CCG est différente à plusieurs égards, notamment du fait qu'elle est fortement tributaire du pétrole et que les économies y sont peu diversifiées. Ils estiment qu'une union monétaire sera bénéfique si elle est accompagnée d'une harmonisation des réglementations, d'une plus grande transparence de l'action des pouvoirs publics et d'une convergence économique. Il faudra aussi un consensus sur les critères de convergence concernant notamment la politique budgétaire, la réglementation du secteur financier et la mise en place d'une banque centrale. Saleh Nsouli, Directeur adjoint du Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI, a noté que la mise en place d'une union monétaire dans quelques années encouragera probablement les réformes institutionnelles et accroîtra sans doute le potentiel de croissance des pays du CCG.

De l'avis général, la bonne gouvernance est essentielle pour améliorer les résultats économiques; en outre, les organes législatifs et consultatifs devraient prendre l'initiative. Graham Hacche, Directeur adjoint du Département des relations extérieures du FMI, a noté que l'écart entre les résultats économiques effectifs et potentiels de la région pourrait être en grande partie comblé en améliorant la gouvernance, notamment en renforçant les institutions.

Ce séminaire était la première réunion de parlementaires à se tenir dans le cadre du programme régional de formation du FMI et du FMA. En mars 2004, le FMI avait organisé à Beyrouth un premier séminaire pour les parlementaires de la région (Cisjordanie et bande de Gaza, Égypte, Jordanie, Liban et Syrie). Un autre est prévu dans le courant de l'année pour les pays du Maghreb. Jassim Al Mannai, Directeur général du FMA, a qualifié les débats de francs et utiles. Les participants ont salué les efforts que déploie le FMI pour mieux comprendre le cadre institutionnel et le contexte dans lequel s'élabore la politique économique dans la région. ■



Laura Wallace
Rédactrice en chef
Sheila Meehan
Rédactrice principale

Camilla Andersen
Christine Ebrahim-zadeh
Jacqueline Irving
Conny Lotze
Rédactrices

Maureen Burke
Lijun Li
Kelley McCollum
Assistantes de rédaction

Julio Prego
Graphiste

Graham Hacche
Conseiller principal
Prakash Loungani
Rédacteur associé

Édition française
Division française
Services linguistiques

Yannick Chevalier-Delanoue
Traduction

Annette Berthail-Costa
Correction & PAO

Le *Bulletin du FMI* (ISSN 0250-7412) est aussi publié en anglais (*IMF Survey*) et en espagnol (*Boletín del FMI*). Aux 22 numéros qui paraissent chaque année s'ajoute un supplément annuel consacré au FMI. Les opinions et les informations contenues dans le *Bulletin* ne représentent pas nécessairement la position officielle du FMI, pas plus que les cartes publiées, qui sont extraites de l'Atlas mondial de *National Geographic* (6^e édition). Les articles du *Bulletin*, hormis les photos et illustrations, peuvent être reproduits à condition que la source soit citée. Le courrier à la rédaction doit être adressé à Current Publications Division, Room IS7-1100, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.) Téléphone : (202) 623-8585; ou par messagerie électronique à imfsurvey@imf.org.

Abonnement annuel : 79 dollars EU pour les entreprises et les particuliers. Demandes d'abonnement au *Bulletin du FMI* ou aux autres publications du FMI : Publication Services, Box X2005, IMF, Washington, DC 20431 (U.S.A.). Téléphone : (202) 623-7430; fax : (202) 623-7201; e-mail : publications@imf.org. Expédition par courrier première classe pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, et par avion pour les autres pays.